

L'hon. M. Davis: D'après les rapports que j'ai reçus, on traite l'acide sulfurique en vue de le neutraliser. Rien ne prouve que des poissons soient morts, mais on a également pratiqué un détournement de la rivière des Français en vue de diluer l'acide au cas où d'autres écoulements se produiraient.

* * *

LES CÉRÉALES

LE BLÉ—LES VERSEMENTS AUX TERMES DU PROGRAMME LIFT

M. A. C. Cadieu (Meadow-Lake): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Peut-il donner aujourd'hui à la Chambre l'assurance que les premiers et deuxième versements, prévus par le programme LIFT, seront envoyés par la poste à leurs destinataires avant Noël, étant donné que cela arrangerait beaucoup de cultivateurs de l'Ouest?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Non, monsieur l'Orateur, il est peu probable que les derniers versements au titre du programme LIFT seront effectués avant Noël. Les services compétents s'occupent de cette question avec le maximum de diligence, mais aux dernières nouvelles on ne pourra envoyer ces chèques que bien après le Nouvel An, dans le courant du mois de janvier.

M. Cadieu: Je voudrais poser une question supplémentaire.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Depuis quelques minutes, la présidence n'autorise plus de questions supplémentaires. Un certain nombre de députés se sont vu refuser la possibilité d'en poser. On pourra peut-être revenir sur le sujet, lundi.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

LA NOMINATION DE M. BLAKE A. CAMPBELL À UNE COMMISSION DE LA PÊCHE

M. T. S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Pêches et des Forêts à la suite d'une déclaration émanant du bureau régional du Pacifique de son ministère, à propos de la nomination de M. Blake A. Campbell à la Commission de développement des pêcheurs indiens. Comme on y signale que M. Campbell est secrétaire d'une commission d'enquête sur les différends concernant les salaires et les prix dans l'industrie de la pêche, j'aimerais savoir si cet organisme n'est qu'un simulacre, sinon qu'a-t-il fait depuis novembre 1964, alors qu'il a publié un précis d'information...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Cette question peut être inscrite au simulacre de *Feuilleton*.

* * *

LA POLLUTION

LE CODE CRIMINEL ET L'APPLICATION DES NOUVELLES LOIS

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Forêts.

Comme l'agence Reuters rapportait ce matin que le Parlement soviétique vient d'approuver une mesure antipollution qui prévoit des poursuites au criminel contre les pollueurs, le ministre peut-il nous dire si le nouveau ministère de l'Environnement invoquera le Code criminel pour appliquer les nouvelles lois antipollution?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas sûr s'il faut des connaissances juridiques pour répondre à cette question. Sauf erreur, le Code criminel est invoqué en vertu de la loi sur les ressources en eau du Canada. Si c'est exact, la réponse est oui.

* * *

LES PÊCHES

MANITOBA—L'ABROGATION DES RÈGLEMENTS INTERDISANT LA VENTE DE POISSONS DE CERTAINES EAUX

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Pêches et des Forêts. Étant donné que le ministre a assuré la Chambre que certaines industries qui avaient causé la pollution des eaux du Manitoba avaient cessé de déverser du mercure, peut-il nous dire si les règlements interdisant la vente des poissons pêchés dans ces eaux seront rapportés pour la saison de pêche de cet hiver; sinon, quand le ministre pense-t-il que ce règlement pourra être abrogé?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et Forêts): Ma réponse est non, monsieur l'Orateur, il ne sera pas abrogé.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI SUR LES SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

SUBVENTIONS SPÉCIALES AU DÉVELOPPEMENT, GARANTIES DE PRÊTS, ETC.

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 10 décembre, de la motion de l'honorable M. Marchand (Langelier): Que le bill C-205, visant à modifier la loi sur les subventions au développement régional, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent de l'expansion économique régionale.

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir traiter du bill C-205 car il touche ma province en particulier, et surtout ma circonscription. J'aurais dû dire sans doute qu'il pourrait toucher ma circonscription en particulier car, jusqu'ici, à part quelques brouilles—à peu près \$11,000 à une société en vue de l'expansion d'une conserverie de légumes, une subvention à une fabrique de bâtons de hockey qui par la suite n'a pas été acceptée, et une subvention à l'installation d'une scierie—le bill ne lui a pas apporté beaucoup d'aide économique ou d'emplois, que je sache. Cela crève les yeux, la situation très grave